

Le COSIM : une institution musulmane en Côte d'Ivoire (1988-2019)

Dr Drissa KONE,
Maître-Assistant,
Département d'Histoire,
Université Félix Houphouët-Boigny/Abidjan, Côte d'Ivoire.
E-mail : idrissbaraka@gmail.com

Résumé

À la fin des années 1980, la communauté musulmane en Côte d'Ivoire est en pleine restructuration. Parmi les nombreuses associations présentes dans l'espace public, deux d'entre elles se distinguent par les multiples actions qu'elles posent en direction de l'islam, mais aussi en faveur des intérêts des musulmans. Ce sont : le Conseil Supérieur des Imams (COSIM) et le Conseil National Islamique (CNI). Avec des attributions différentes et précises, les deux structures vont finir pourtant par entrer en collision notamment sur la question du leadership. Cette quête de légitimité se nourrit également de mutations politiques qui s'opèrent dans le pays et dont les effets se ressentent même dans la sphère religieuse. Même si la confrontation ne fut jamais directe, le COSIM finit par s'imposer et se présenter comme le principal interlocuteur de la communauté musulmane nationale. L'objet de l'article est de comprendre alors comment s'est déroulé ce processus de positionnement du COSIM dans un environnement politique et religieux délétère. La réponse à une telle problématique exige que l'on convoquât une méthodologie, historique ici, en faisant appel aussi bien aux sources orales qu'aux ouvrages et articles scientifiques produits sur la thématique en général.

Mots clés : CNI, COSIM, Côte d'Ivoire, Leadership, État.

Abstract

At the end of the 1980s, the Muslim community in Côte d'Ivoire was in the midst of restructuring. Among the many associations present in the public space, two of them stand out for the multiple actions they take in the direction of Islam but also in favor of the interests of Muslims. They are : the Superior Council of Imams (COSIM) and the National Islamic Council (CNI). With different and precise attributions, the two structures will nevertheless end up colliding especially on the question of leadership. This quest for legitimacy is also fueled by political changes taking place in the country, the effects of which are even felt in the religious sphere. Even if the confrontation was never direct, COSIM ended up imposing itself and presenting itself as the main interlocutor of the national Muslim community. The object of the article is then to understand how this process of positioning COSIM unfolded in a

Drissa KONE

deleterious political and religious environment. The answer to such a problem requires that we invoke a methodology, historic here, using both oral sources and scientific works and articles produced on the theme in general.

Key words: CNI, COSIM, Côte d'Ivoire, Leadership, State.

Introduction

Au tournant des années 1980, la nouvelle intelligentsia musulmane en Côte d'Ivoire est composée aussi bien des diplômés arabophones des universités arabo-islamiques que des élites francophones et des anciens clercs maraboutiques. Passée la période des tensions idéologiques¹, les musulmans, dans leur ensemble, au-delà de leurs divergences, aspirent à l'union. Cette unité se matérialise par la création en 1988 du Conseil Supérieur des Imams (COSIM)² pour apaiser certes les différends idéologiques, mais encore pour parler d'une seule et même voix. En résorbant leurs divisions, ces guides religieux pouvaient affirmer, avec crédibilité, la volonté unitaire de l'islam et des musulmans dans le pays. Compte tenu de la fonction spirituelle et morale qui avait été assignée au COSIM, ce dernier octroya donc sa bénédiction aux jeunes pour la création dès 1993 d'un Conseil National Islamique (CNI) afin de régler les affaires temporelles.

Mais avec le temps, les intérêts et/ou les stratégies des uns ne furent plus ceux des autres, du moins dans la gestion communautaire. Cet épisode, loin d'être considéré comme un épiphénomène, va mettre face à face ces deux structures, par leaders interposés, pour le contrôle du leadership musulman. Dans cette compétition, le COSIM finit par supplanter le CNI, par réaffirmer son autorité et par élargir son champ d'action. Dès lors, une question nous interpelle à savoir : comment le COSIM est-il devenu le principal interlocuteur de la communauté

1. Au milieu des années 40, un conflit idéologique oppose de jeunes wahhabites de retour des universités arabo-islamiques et les marabouts, proches du rite malékite.

2. Le 12 novembre 1991 est la date d'enregistrement du COSIM auprès des services du Ministère de l'Intérieur. Toutefois, l'association a commencé à fonctionner sous l'appellation Conseil des Imams à partir de 1988.

musulmane quand on sait qu'il fut bouleversé du dedans et du dehors par toutes sortes de mutations ?

L'intérêt de l'article est ~~donc~~ certain dans la mesure où il met en avant les stratégies de positionnement d'une structure islamique dans une atmosphère de mutations sociales et politiques. Aussi permet-il de faire l'archéologie de l'épineux problème de leadership qui traverse la plupart des sociétés musulmanes africaines à travers le cas du COSIM, dans le contexte ivoirien. C'est pour toutes ces raisons que la démarche méthodologique convoquée fut celle de la collecte et de la confrontation des sources d'archives de cette association, des sources orales, mais aussi des ouvrages et articles scientifiques, sans omettre l'observation directe.

Le plan s'articule autour de trois axes : d'abord, la création du COSIM et les objectifs assignés, ensuite, la nomination de Boikary Fofana et la remise en cause des attributions du Conseil National Islamique (CNI) ; enfin, la revanche du COSIM ou le quadrillage du territoire national.

1. La création du COSIM et les objectifs assignés

1.1. La création du COSIM : d'une affaire banale de lune à la naissance du COSIM

Jusqu'en 1979, c'est le Conseil Supérieur Islamique (CSI) qui était le seul organe de coordination des activités de toutes les associations islamiques dont l'objectif était de défendre leurs intérêts en Côte d'Ivoire et à l'étranger. Mais les accointances supposées ou réelles du CSI avec le pouvoir politique firent de cette association, une structure amorphe sans impact sur la communauté musulmane du pays (L. Fofana, 2007, p. 93). En 1990, son premier responsable, Diaby Moustapha dit Koweït ne fit jamais l'unanimité au sein de la communauté (P. Tayoro, 1994, p. 3) : il n'était pas imam et personne n'avait jamais vu ses diplômes coraniques. Ses relations avec le régime d'Houphouët-Boigny — il était membre du bureau du Parti Démocratique

de Côte d'Ivoire (PDCI-RDA) — lui avaient permis d'usurper le poste à Gaoussou Diabaté (M. Kouma, 2000, p. 81). Toutes choses qui accentuèrent la division au sein des communautés parce que le groupe des néo-réformistes y vit la main obscure du pouvoir politique dans sa volonté de contrôler les musulmans.

Les diverses communautés musulmanes, dispersées au gré de l'implantation des mosquées, ressentaient donc un vide en l'absence d'une véritable structure fédérative capable d'être un bon porte-parole de la communauté et de régler surtout le problème des débuts et des fins du mois de Ramadan³. Cette situation avait trouvé une ébauche de solution avec notamment le calendrier islamique mis sur pied par Alpha Cissé, alors enseignant-chercheur à l'université d'Abidjan. Très engagé pour la cause de l'islam, il élaborait avec la collaboration de l'Institut de Géographie Tropicale (IGT) dont il était membre, un calendrier musulman à partir de l'observation des cycles du croissant lunaire. Cela permettait d'anticiper et de fixer le début du mois du ramadan et sa fin.

Mais après la mort d'Alpha Cissé en 1984, la majorité des musulmans arrêta de s'inspirer de ce calendrier en raison certainement de l'absence d'une structure et/ou d'un leader charismatique dont les recommandations pouvaient faire l'unanimité⁴. Conséquence, les fêtes islamiques, surtout celles qui consacraient la fin du ramadan, se déroulaient dans un cafouillage total : des musulmans fêtaient parfois quand d'autres au même moment continuaient d'achever la dernière décade du ramadan. Pire parfois, souligne Tidiani Ba, un membre fondateur du COSIM,

3. Neuvième mois lunaire du calendrier hégirien pendant lequel les musulmans s'abstiennent de manger du matin au coucher du soleil. Ce mois varie entre 29 ou 30 jours. Pour débiter le jeûne de ce mois et pour le boucler, les musulmans observent l'apparition de la lune, comme prescrit par les Écritures saintes.

4. Alpha Cissé n'était pas non plus imam. Son influence était réellement limitée.

... c'était un fonctionnaire de l'État qui sans consulter les organisations musulmanes annonçait la vue du croissant lunaire. Donc la fin du jeûne musulman. Cela créait parfois des situations désagréables quand on ne voyait pas la lune. Notre indignation n'était pas toujours prise en compte. C'est pour sortir de cette situation que nous avons créé le Conseil Supérieur des Imams COSIM⁵.

Ce témoignage montre clairement que les musulmans trouvaient inconcevable que les membres du gouvernement puissent s'ingérer et décider des activités de la communauté musulmane au détriment des guides religieux. Face à cette situation qui devenait exaspérante, certaines voix au sein de la communauté suggérèrent ainsi de s'aligner sur les décisions de l'Arabie Saoudite d'autant plus qu'il est considéré comme le berceau des lieux saints islamiques. Cette proposition fut rejetée, semble-t-il, à cause de la distance — réelle et importante — qui sépare la Côte d'Ivoire de l'Arabie Saoudite. D'autres ont évoqué la référence aux pays limitrophes comme le Mali, la Guinée et le Burkina Faso. Ce choix pouvait se comprendre également, car la Côte d'Ivoire en comptait de nombreux ressortissants, bien insérés dans l'économie et dans les communautés musulmanes. En réalité, tout se passait comme si l'islam en Côte d'Ivoire ou du moins ses différents responsables n'avaient pas encore de légitimité du fait que leur pays ne comptait pas parmi les États musulmans. Tout se passait comme si les musulmans en Côte d'Ivoire devaient avant toute initiative, avoir le quitus des pays limitrophes ou de l'Arabie Saoudite. Et comme il fallait s'y attendre, cette seconde option fut choisie, mais montra très tôt ses limites. En 1987, une annonce de l'apparition de la lune parut à tort dans les médias. Ce qui provoqua un désordre au sein de la communauté et conduisit derechef les fidèles à fêter de manière éparse; les musulmans ressortissants des pays limitrophes se focalisèrent sur les dates retenues par leurs pays d'origine et les

5. El hadj Tidiani Ba, entretien réalisé en février 1999 par Michel Kouakou Komenan, cité par Muriel Gomez (2005, p. 589).

musulmans ivoiriens étaient comme pris au piège, faute d'une bonne organisation.

Pour sortir de toutes ces incohérences en 1988, le groupe néo-réformiste⁶, de concert avec des élites maraboutiques, émit l'idée d'un forum d'imams pour parler certes d'une seule voix, mais aussi pour régler tous les problèmes liés au dogme; la détermination du début et de la fin du ramadan en faisait partie. Sous l'égide d'Aboubacar ou Boikary Fofana, une rencontre eut lieu à son domicile à Adjamé, puis à Treichville. L'élite maraboutique y participa — comme le Cheikh Affou Sanogo et Konaté Anzoumana, respectivement imams de la mosquée centrale d'Adjamé et de Treichville — à cause du bien-fondé d'un tel cadre de concertation. Ce conseil des imams en juillet 1988 jeta les bases du Conseil Supérieur des Imams (COSIM), regroupant côte à côte les imams de toutes obédiences idéologiques. En 1990, l'incident de la détermination de la fin du ramadan réapparut malheureusement (L. Sidibé, 1990, p. 12). Trois ans plus tard, le 12 novembre 1991, il fut agréé par les autorités ivoiriennes.

Au total, la naissance du COSIM résulta d'une simple affaire de lune. Ce prétexte servit de paravent à la mise en place d'une association formelle composée d'imams issus des milieux maraboutiques, mais aussi ceux de tendance wahhabite et néo-réformiste.

1.2. Les objectifs assignés au COSIM et la quête de légitimité

Afin de rendre cette structure formelle, des statuts et un règlement intérieur furent rédigés. Ceux-ci présentent les objectifs majeurs du COSIM au nombre desquels figurent entre autres l'amélioration des conditions de vie et de travail des imams, la supervision et la construction des mosquées, l'harmonisation des heures de prières, de dates de début et de fin de Ramadan, et des

6. Au tournant des années 70, ce groupe se distingua des réformistes wahhabites, par leur discours conciliant et leur ouverture dans l'interprétation des textes coraniques. Faute de dénomination consensuelle, la littérature scientifique se contenta de l'appellation «néo-réformiste».

fêtes religieuses, etc. (Archives du COSIM – Statuts et règlement intérieur). Le COSIM se présente donc comme une structure « non tribaliste, non raciste. Il ne se réclame d'aucune école juridique ou de secte de l'islam »⁷. Les fondateurs s'étaient efforcés de discréditer d'avance les considérations sur la région d'origine, le groupe ethnique comme critère de sélection des imams ; chose qui était monnaie courante dans les années 1960 et 1970.

La plupart des membres du bureau étaient tous des imams. Ils se caractérisaient aussi par leur diversité idéologique. Le but de cette initiative n'était donc pas d'exclure les anciens, mais de les associer au projet de diffusion de l'islam et de renforcement de la cohésion au sein de la communauté⁸. Le premier président du COSIM fut ainsi Mattié Diakité de la mosquée «Dioula» de Treichville. Né à Odienné en 1898, il fut instruit directement par son père, maître coranique. Sa nomination en 1966 à la tête de la mosquée Dioula fut l'aboutissement d'une grave crise a relent nationaliste qui opposait, d'un côté, les burkinabés, fidèles de ladite mosquée, aux odiennékas, populations du Nord ivoirien, d'un autre côté. Finalement, les odiennékas l'emportèrent et hissèrent Mattié Diakité à la direction des offices (R. Delval, 1980, p. 38). Le bureau comptait une dizaine de membres parmi lesquels on peut citer entre autres Adama Koné (imam wahhabite), chargé de la promotion de l'unité et de la fraternité ; l'imam Aboubacar Samassi, chargé de la *da'wa* et de la recherche ; l'imam Boikary ou Aboubacar Fofana, porte-parole et chargé de l'éducation, de la formation et de la communication ; l'imam Koné Drissa ou Idriss dit Koudouss, en charge de l'encadrement des organisations islamiques, des affaires générales, du hadj et des relations extérieures.

7. Archives du COSIM, les statuts du COSIM (1996).

8. Le ralliement avec l'élite traditionnelle est une stratégie initiée par les arabophones pour joindre à leur aventure l'ensemble des musulmans de la Côte d'Ivoire. Elle visait à rétablir les liens avec les grandes familles maraboutiques dont sont issus de nombreux arabophones. Au-delà de ce fait, les néo-réformistes légitimaient leur autorité par cette alliance et laissaient poindre leur rôle de premier plan au sein de la communauté.

Aussi, dans l'entendement de ses promoteurs, le COSIM devrait être la cellule spirituelle de la communauté, chargée de régler tout ce qui touchait au dogme. On n'hésita donc pas à en confier la direction aux élites maraboutiques, en vertu de leur âge avancé et de leur charisme. Ce choix a eu comme inconvénient de ne pas avoir des présidents maîtrisant le français⁹ — parce que langue officielle du pays — et les règles de gestion moderne qu'imposait le management d'une association ; qualités indispensables pour diffuser le savoir islamique, mais aussi pour représenter la communauté dans ses rapports avec le pouvoir politique¹⁰.

Toutes ces raisons — ajouter à cela la « mainmise » de l'État sur le CSI — poussèrent les élites néo-réformistes à créer le Conseil National Islamique (CNI) en janvier 1993 (I. Ouattara, 1993, p. 4). Ce nouveau pôle servirait en effet de branche administrative de la communauté afin de gérer les affaires temporelles et de discuter les moyens de leur application. Le CNI regroupait les cadres musulmans, bien insérés dans l'économie moderne et donc aptes à se présenter comme des interlocuteurs privilégiés auprès de l'État. C'est sur cette base que sont conduites, au début des années 90, toutes les doléances¹¹ et tous les projets de la communauté musulmane, dont le maître d'œuvre restait le CNI. Le COSIM était donc une association religieuse dominée par les imams alors que le CNI était une association confessionnelle

9. La compréhension du français avait pris une importance capitale dans le contexte ivoirien parce que les élites francophones musulmanes, issues des associations scolaires et universitaires comme l'Association des Élèves et Étudiants Musulmans de Côte d'Ivoire (AEEMCI), avaient joué une part active dans la construction de l'intelligentsia musulmane. Du coup, l'utilisation de la langue française était et est toujours récurrente dans les prêches, les sermons et autres conférences.

10. Par exemple, durant de nombreuses années, lors de la traditionnelle présentation des vœux au Chef de l'État, c'est le Nonce apostolique qui parlait au nom de toutes les religions ; les musulmans ne pouvaient d'ailleurs pas s'en plaindre parce que leurs responsables maîtrisaient peu ou pas du tout le français. Cette situation va changer sous le régime politique de Laurent Gbagbo dans les années 2000.

11. Parmi les doléances soumises à l'État à la création du CNI, figuraient entre autres la construction d'une mosquée dans la commune du Plateau, l'obtention d'une fréquence radio, la prise en main pour l'organisation du pèlerinage, etc. (Voir archives du CNI).

confiée à des laïcs en charge des affaires extraspirituelles et courantes de la communauté (M. Miran, 2006, p. 410); le président du CNI était toutefois un imam.

En définitive, on retiendra que les objectifs du COSIM avaient pour finalité la diffusion et le développement de l'islam en Côte d'Ivoire. Au départ recroquevillé sur Abidjan, c'est véritablement la naissance du CNI qui va donner plus de visibilité au COSIM dans la mesure où la communication de la première — du fait de la présence des élites francophones — sera effective sur toute l'étendue du territoire national.

2. La nomination de Boikary Fofana et la remise en cause des attributions du CNI

2.1. La nomination de Boikary Fofana à la présidence du COSIM

Eu égard à son engagement politique et à son rapprochement supposé ou réel avec l'opposant Alassane Dramane Ouattara, Boikary ou Aboubacar Fofana est contraint à l'exil à partir de 2002¹². Loin de son pays, il garde pourtant de très bons contacts avec des leaders musulmans locaux qui n'apprécient guère les relations entre le président du CNI, l'imam Koné Drissa dit Koudouss, avec le régime de Laurent Gbagbo. En effet, la jeunesse musulmane, du fait de son appartenance religieuse et/ou régionale avec Alassane Dramane Ouattara, est taxée à tort ou à raison, sympathisante de cet opposant politique (F. Akindès, 2004, p. 37).

Dès lors, tous les nordistes et/ou tous les musulmans se sont sentis frustrés par cet amalgame et se rangèrent pour la plupart

12. Boikary Fofana était déjà porte-parole du COSIM et imam de la grande mosquée d'Aghien (Cocody II Plateaux). Il était connu pour ses critiques virulentes envers les régimes politiques (d'Houphouët-Boigny jusqu'à Laurent Gbagbo). Parti aux États-Unis pour des séminaires, ses proches lui avaient déconseillé de rentrer au pays après les travaux.

d'entre eux du côté des opprimés¹³. Du coup, tous ceux parmi les musulmans qui n'affichaient pas une certaine hostilité à Laurent Gbagbo, considéré comme le responsable de tous leurs malheurs, étaient immédiatement livrés à la vindicte populaire. Le président du CNI n'échappa donc pas à cette réalité. Des informations circulent en cette période de crise au sein des mosquées ou des «grins»¹⁴ sur son incapacité à gérer les affaires de la communauté et surtout sur ses «manœuvres» tendant à sacrifier la communauté sur l'autel de ses intérêts personnels. Idriss Koudouss avait pourtant déclaré en 2001 que «Le régime Gbagbo s'est installé dans le sang des martyrs» (Y. Konaté, 2002, p. 267). D'autres rumeurs encore sont allées jusqu'à lui établir une parenté avec le président de la République Laurent Gbagbo, à cause de son surnom «Koudouss»; titre qu'il avait pourtant acquis après son pèlerinage à Jérusalem¹⁵.

Au fil du temps, les exactions contre les guides et les fidèles musulmans aidant (M. Miran, 2017, p. 249), le président du CNI finit par perdre de sa notoriété. En janvier 2003, on assiste à

13. La Côte d'Ivoire était confrontée depuis le 19 septembre 2002 à une crise militaro-civile. Des putschistes se constituèrent en une rébellion armée occupant une grande partie de la région septentrionale du pays. Le régime de Laurent Gbagbo avait réussi à repousser l'attaque hors d'Abidjan. Il s'en est suivi un catalogage d'amalgame entre rebelles et ressortissants nordistes et/ou musulmans, et partisans d'Alassane Dramane Ouattara. La suite fut la «chasse» à certains musulmans jugés récalcitrants. Déjà en 1994, la promotion du concept d'ivoirité sous le régime d'Henri Konan Bédié, avait prêté le flanc à une stigmatisation de la communauté musulmane : il fallait faire la distinction entre les nordistes ressortissants de la Côte d'Ivoire et ceux des pays voisins.

14. Espaces où des jeunes se retrouvent pour partager du thé et discuter surtout de l'actualité du pays. Ces espaces étaient connus pour être fréquentés la plupart du temps par des jeunes musulmans et/ou nordistes.

15. Le président de la République qui s'appelle également Koudou est issu du groupe ethnique Bété, dans le centre ouest du pays. Il accède à la magistrature suprême en l'an 2000 au terme d'une élection dont les résultats sont contestés de part et d'autre. Un soulèvement populaire contraint le départ des militaires au pouvoir depuis 1999 et installe Laurent Gbagbo. De son côté, une partie de l'opposition écartée des échéances électorales pour dossiers insatisfaisants, appelle à la reprise des élections. Elle est tout de suite mâtée par les nouveaux dirigeants. En septembre 2002, une rébellion éclate au grand dam du régime socialiste.

l'assassinat de Mohamed Lamine Sangaré, imam adjoint d'une mosquée à Abobo et de Mahmoud Samassi, imam de la grande mosquée de la cité Ciad Primo à la Riviera M'Pouto. Le 8 janvier 2003, le COSIM et le CNI organisèrent une marche commune pour accompagner le corps de ce dernier au cimetière de Williamsville pour protester contre les violences antimusulmanes. Idriss Koudouss, pour la première fois, prit position en affirmant : « ... la mort violente de l'imam Mahmoud Samassi montre à quel point les guides religieux musulmans sont dans l'œil du cyclone. Trop, c'est trop ! » (M. Miran, 2015, p. 102)¹⁶.

Certes, Koudouss profita du vide créé par le départ de Boikary Fofana pour monopoliser le devant de la scène islamique, mais il profitait surtout des attributions qui avaient été octroyées au CNI par la communauté ; lesquelles attributions, faut-il le rappeler, plaçaient le CNI à la tête des affaires temporelles de la communauté¹⁷. Pendant ce temps, depuis son exil forcé aux États-Unis, Boikary Fofana ne voit pas d'un mauvais œil « la révolution dioula » qui se prépare et dont il se présente logiquement comme le « rédempteur » de la communauté musulmane. D'ailleurs, c'est dans cette retraite de l'exil qu'il apprit, le 26 avril 2006, sa nomination en tant Cheikh Al Aïma (guide de la communauté). Ainsi, en octobre 2006, il met fin à son exil et rentre en Côte d'Ivoire. Drapé d'un boubou blanc et coiffé d'une chéchia rouge, il est accueilli en grande pompe à sa descente d'avion par ses proches puis escorté sous protection militaire jusqu'à sa mosquée par une haie de fidèles en liesse (M. Miran et M. Touré, 2012, p. 316). Des sources bien introduites et qui ont voulu garder l'anonymat ont évoqué la médiation du président du CNI auprès

16. À Abidjan, Man, San Pedro, Gagnoa, Divo, des mosquées ont été perquisitionnées sans succès au motif qu'elles cacheraient des armes. Des imams et des responsables religieux furent gardés à vue. Le CNI alla jusqu'à désertier le Forum des confessions religieuses (instance d'échanges inter-religieux fondée en 1995 dans le pays) pour un temps en signe de protestation contre la présence de Harrissou Fofana de l'Association Al Coran, qui prétendait être le porte-parole de l'islam en Côte d'Ivoire.

17. Entretien avec Al imam Méité, Abidjan, 15 décembre 2019.

du Chef de l'État qui aurait facilité ce retour. Cette version n'est pourtant pas partagée par ceux qu'ils convenaient d'appeler maintenant «le camp de Boikary Fofana».

Dans tous les cas, Boikary Fofana rentre en Côte d'Ivoire en octobre 2006 et est accueilli par une grande partie de structures de jeunesse musulmane qui digèrent toujours mal le positionnement ou mieux le silence d'Idriss Koudouss face à toutes les souffrances que vivent leurs coreligionnaires. Dès lors, se pose de façon naturelle la question du leadership musulman : qui doit désormais parler au nom de tous les musulmans ?

2.1. La remise en cause des attributions du CNI ou la question du leadership musulman

Un an après son arrivée, Boikary Fofana prend les rênes du COSIM¹⁸. Près de 300 imams venus de toute la Côte d'Ivoire, 28 imams venus de l'étranger et le Premier ministre Guillaume Soro, représentant le nouveau gouvernement d'unité nationale, assistèrent en avril 2007 à son intronisation officielle (M. Miran et M. Touré, 2012, p. 317). Dès lors, toute une série de mesures est prise délibérément pour réaffirmer l'hégémonie du COSIM sur les questions spirituelles, mais choses nouvelles, sur la gestion des affaires communautaires ; prérogatives qui avaient été depuis toujours sous le mandat du CNI. Il s'agit entre autres de la révision des statuts et règlement intérieur du COSIM qui renforcent l'autorité du COSIM, de l'organisation du pèlerinage, de la nomination de Boikary Fofana au titre honorifique de «Cheikh Al Aïma» qui signifie en français «guide de la communauté». Ce nom n'était en rien fortuit dans la mesure où il opérait délibérément une recomposition de la hiérarchie musulmane et/ou du nouvel ordre islamique national. Désormais, le COSIM se présentait comme l'organe suprême par excellence de l'ensemble de la communauté, chargé aussi bien

18. Il devient la quatrième personnalité religieuse à occuper ce poste après les imams Mattié Diakité (1988-1996), Affou Sanogo (1996-2000) et Anzoumana Konaté (2000-2006). Entretien avec Issouf Ouattara, Abidjan, 12 janvier 2020.

des questions spirituelles que temporelles. Le titre de «*Cheikh Al Aïma*» donnait dorénavant quitus au COSIM d'agir et de parler au nom de tous les musulmans.

De plus, l'argument qui avait prévalu jadis selon lequel le président du COSIM n'avait aucune connaissance du management devint du coup caduc : Boikary Fofana était cadre de banque et il s'exprimait bien en français. Partant de là, il pouvait assurer en toute quiétude, par rapport à ses prédécesseurs, la gestion de toutes les affaires de la communauté. Ce qui accentua tout naturellement le courroux du CNI et de son leader qui venaient d'être dépossédés d'un maillon essentiel de leur commandement ; la lutte pour le positionnement était pour ainsi dire ouverte dans un environnement où tous les « coups » étaient permis.

La crise entre les deux structures s'amplifia progressivement avec la bénédiction des dissensions politiques : Boikary Fofana pouvait compter sur une jeunesse musulmane et/ou nordiste, proche d'Alassane Dramane Ouattara et dont le vœu majeur était la chute du régime socialiste de Laurent Gbagbo. De son côté, Idriss Koudouss avait le soutien de certains cadres musulmans, mais encore de certains guides religieux. Il ne tarda pas à passer à l'offensive en se faisant nommer «*Cheikh ul-Islam*» (titre qui fait référence au commandement suprême). En avril 2009, contre toute attente, sous la houlette du président de la République, Laurent Gbagbo, une cérémonie de réconciliation se déroule entre Idriss Koudouss et Boikary Fofana, bien qu'elle

fut diversement appréciée dans les milieux musulmans¹⁹. En 2010, il autorisa l'organisation d'une cérémonie musulmane de la nuit de destin «*Méga Qadr*» au palais de la culture de Treichville. Par ces différentes actions, le régime Gbagbo montrait aux yeux de ses détracteurs qu'il n'était pas contre les musulmans encore moins contre les nordistes. Cela y allait de sa crédibilité et de sa légitimité au sein de cette communauté religieuse; surtout que les élections présidentielles approchaient à grands pas.

En somme, de cette confrontation, du COSIM et du CNI par structures ou par partisans interposés, les activités des uns étaient immédiatement boycottées par les autres et vice-versa²⁰; la communauté musulmane était divisée entre partisans de Kouidouss et partisans de Boikary. Cette situation de méfiance se maintint d'ailleurs jusqu'à la tenue des élections présidentielles de 2010. Désormais, contre leur volonté, les leaders musulmans étaient pris au piège des manœuvres politiques; leur sort étant plus que jamais lié aux résultats des échéances électorales dans le pays. Tout se passait comme si les responsables musulmans avaient outrepassé leur mandat au profit des ambitions des hommes politiques.

19. Certains y virent une récupération politique quand d'autres louèrent le bon sens du président de la République. Quoi qu'il en soit, le président de la République posa des actions remarquables au sein de la communauté musulmane. En 2007, il apporta toute l'aide étatique nécessaire pour convoier les candidats au hadj qui n'avaient pas pu se rendre — pour des problèmes administratifs et logistiques — au hadj de l'année précédente. Pour remercier le Chef de l'État, le COSIM avait organisé une cérémonie officielle à la mosquée de la Riviera Golf en présence du président et de nombreux pèlerins. En 2008, et pour la première fois, le président Gbagbo accorda à un guide musulman de prononcer les vœux de la communauté musulmane pendant la traditionnelle cérémonie de présentation de vœux de Nouvel An au Chef de l'État (de 1960 à 2007, c'étaient les catholiques qui prononçaient ces vœux au nom de toutes les communautés religieuses du pays).

20. Par exemple, le seul journal de la communauté «Islam Info» qui est un produit du CNI fut interdit de vente dans certaines mosquées. Ses journalistes furent parfois refoulés dans des cérémonies qui impliquaient le COSIM. De son côté, les dirigeants du journal assuraient de faire le travail de la communauté et ne pas entretenir les sentiments de suspicion entre les deux leaders; attitude qui aurait accentué en plus la division pendant que la communauté avait besoin de rester soudée et solidaire.

3. La «revanche» du COSIM ou le quadrillage total du territoire

3.1. L'installation d'Alassane Dramane Ouattara et la montée en puissance du COSIM?

Lors de l'élection présidentielle de 2010, Alassane Dramane Ouattara est déclaré vainqueur par la Commission Electorale Indépendante (CEI) et par le représentant des Nations Unies. Le lendemain, le Conseil Constitutionnel donne un autre verdict en déclarant vainqueur le président sortant, Laurent Gbagbo. Cet imbroglio plonge le pays dans une nouvelle crise post-électorale avec son corollaire de violations de droits humains et de morts²¹, malgré le déferlement d'un important ballet diplomatique sur les rives de la lagune Ebrié. En février 2011, Idriss Koudouss célébra le Mahoulid (commémoration de l'anniversaire de la naissance du Prophète Muhammad), en présence du directeur de campagne de Laurent Gbagbo, Issa Malick Coulibaly. Les propos tenus lors de son intervention finirent par donner vie à tous les préjugés qui foisonnaient sur lui au sein de la communauté. Il souligna en substance : «Moi, je n'ai pas fui pour aller dans un hôtel. Je n'ai pas abandonné ma communauté et mes fidèles»²². Cette parade faisait, semble-t-il, référence à l'opposant Alassane Dramane Ouattara qui avait dû se réfugier à l'hôtel du Golf à la Riviera avec de nombreux partisans.

Pourtant, en mai 2011, Alassane Dramane Ouattara est finalement investi président de la République. Conformément à son engagement lors la campagne électorale, le nouveau président institua la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR) par l'ordonnance n° 2011-85 du 13 mai 2011. Charles Konan Banny, ancien gouverneur de la Banque Centrale des États

21. Des imams furent tués une fois de plus et des mosquées furent attaquées afin, semble-t-il, de donner une connotation religieuse à la crise. Mais l'intervention du COSIM fut capitale pour interdire à la jeunesse musulmane de s'en prendre à leur tour aux édifices chrétiens.

22. *L'intelligent d'Abidjan*, 17 février 2011.

de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et Premier ministre de la Côte d'Ivoire de décembre 2005 à avril 2007, est nommé président²³. Il est assisté dans sa tâche par deux vice-présidents : Monseigneur Siméon Djoro Ahouana (guide catholique) et Boikary Fofana (guide de la communauté musulmane).

Cette nomination de Boikary Fofana fut diversement appréciée dans les milieux musulmans : certains soulignèrent qu'avec sa position de guide de la communauté, il ne devrait pas accepter ce poste qui, à tout le moins, avait une connotation politique. D'autres, par contre, ont accordé leur crédit à cette nomination. Pour eux, qui mieux que le guide de la communauté musulmane pouvait aborder les souffrances de ses coreligionnaires et définir, dans le cadre de la commission, des éventuelles réparations ? Dans tous les cas, la nomination de Boikary Fofana intervenait certes dans le cadre d'une structure laïque, mais elle octroyait et reconfortait surtout officiellement l'homme dans son statut de guide de l'ensemble de la communauté musulmane du pays. Son engagement avéré ou non à soutenir «la révolution dioula» avait certainement milité en sa faveur au détriment d'Idriss Koudouss ; son candidat supposé n'avait-il pas perdu les élections présidentielles ? Idriss Koudouss fut donc combattu pour son refus de l'alternance à la tête du CNI et sa gestion approximative des ressources de l'association (M. Konaté, 2015, p. 149).

Dès lors, à travers la personnalité de Boikary Fofana, c'est le COSIM qui revenait en force dans l'espace public pour damer le pion au CNI. Dorénavant, toutes les activités de la communauté devront avoir la caution du COSIM. Mieux, le COSIM s'implique davantage dans les affaires de la communauté et prend position s'il le faut dans l'actualité socio-politique du pays. D'où, il assure une sorte de quadrillage de tout le territoire national.

23. Sur les activités de la CDVR, voir le Rapport final d'octobre 2016 qui présente le bilan de la structure de 2011 à 2014. Cf. http://www.pncs.ci/images_activite/fichier_00946.pdf.

3.2. Le quadrillage du territoire national

Ce quadrillage s'exprime par les actions du COSIM au niveau religieux, social et politique. Sur le plan religieux, le COSIM dote, déjà en 2009, la communauté musulmane d'un Institut International de l'Imamat (3I) chargé de former les imams. Cet institut est situé à la Riviera Bonoumin et forme aux filières d'imamat et d'aumônerie musulmane, de charia et de droit, de communication et de prédication. La direction générale est assurée par Docteur Konaté Arna, par ailleurs chercheur à l'Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africains (IHAAA). Cet institut est au fond un démembrement de l'Université Musulmane Africaine (UMA)²⁴ qui elle-même accueille aujourd'hui des bacheliers de l'État, sans considération religieuse. Elle est présidée par un Chercheur, le Professeur Sékou Bamba. Si la création des 3 I remonte en 2009, c'est véritablement en mai 2014, lors d'une cérémonie officielle qu'est présentée la première promotion des étudiants²⁵.

Le COSIM organisa également de nombreuses activités de formation pour les imams et les prêcheurs sur les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), comme celle de décembre 2012. Au terme des travaux, les participants devaient être en mesure de faire des recherches sur le web pour améliorer leurs connaissances de l'islam et savoir mettre en ligne leurs sermons (F. Madore, 2016, p. 157).

Au niveau socio-politique, le COSIM s'invite dans l'actualité du pays en interpellant la classe politique sur la nécessité de maintenir un climat de paix²⁶. Il ne tarde pas à condamner la recrudescence de la violence entre allogènes et autochtones à

24. L'UMA est créée par l'arrêté n° 0327/MERS/DESR/DESPRI/S-DAH/CF du 25 mai 2007 du Ministère de l'Enseignement supérieur.

25. Entretien avec Dr Arna Konaté, 27 janvier 2020 à Abidjan.

26. Après les attentats terroristes du 13 mars 2016 à Grand-Bassam, le COSIM est monté au créneau pour dénoncer cette barbarie qui n'a aucun fondement religieux. Il a invité les uns et les autres à ne pas entretenir l'amalgame entre islam et terrorisme, car ce sont deux entités diamétralement opposées.

Béoumi (60 km à l'ouest de Bouaké) en mai 2019. Il n'hésite pas à exhorter les enseignants grévistes à reprendre le chemin de l'école et à poursuivre les négociations avec le gouvernement. Mais la prise de position la plus spectaculaire reste certainement l'interpellation du COSIM à la classe politique sur l'enrichissement illicite, lors de la célébration de la nuit de destin le 21 juin 2017. En présence du Chef de l'État et des membres du gouvernement, le conférencier, Ousmane Diakité, imam de la mosquée de Bonoumin (Riviera) et aussi Secrétaire Exécutif du COSIM, a montré les caractéristiques de l'enrichissement illicite notamment l'attribution des marchés qui ne se fait pas selon les normes. Et de poursuivre que : «l'argent acquis illicitement n'est pas pérenne». Il a invité les hommes politiques à ne «pas utiliser leur position sociale pour influencer sur l'attribution de marchés publics» (E. Gomon, 2017, p.5). Car, «Même si vous construisez des mosquées et que vous faites partir des gens à La Mecque avec cet argent, il ne sera jamais propre devant Dieu»²⁷. Au lendemain de son intervention, la population ivoirienne dans son ensemble, se trouva réconfortée²⁸. En décembre 2017, lors d'une insurrection de jeunes soldats à Bouaké (dans le centre du pays) réclamant des arriérés de primes, l'État sollicite l'aide des imams pour tenter d'apaiser les cœurs et renvoyer le calme. Toutes ces prises de position et ces condamnations donnèrent plus de visibilité au COSIM sur le plan national et international²⁹.

Conclusion

Au terme de notre analyse, nous sommes parvenu à montrer les péripéties qu'a traversées le COSIM qui ont fini par faire de lui, le principal interlocuteur de la communauté musulmane du

27. Cf. <http://www.afrikipresse.fr/societe/un-imam-ivoirien-denonce-on-venere-des-milliardaires-qui-n-ont-jamais-travaille>.

28. Entretien collectif avec Aboubacar Keïta, Franck Kouamé et Adama Traoré, Abidjan, 1^{er} décembre 2019.

29. En mai 2018, le COSIM par la voix du Cheikh Al Aïma, procède au lancement d'une quête de grande envergure à hauteur de 1000 francs CFA par personne, en vue de la mise en place d'une télévision musulmane. Cette opération eut pour slogan : «Pour la télévision Al Bayane, je m'engage».

pays. La lutte à distance menée par personne ou par structures interposées entre le COSIM et le CNI a consacré pour l'heure l'échec du second. Cette ascendance et/ou cette légitimité acquise par le COSIM ne sauraient toutefois se défaire de l'histoire politique de la Côte d'Ivoire et balayer du revers de la main tout ce qu'a fait le CNI depuis les années 1990. Ce dernier a joué un rôle capital au sein de la communauté en tant qu'organe centralisateur du pouvoir islamique et en tant que représentant politique des musulmans de Côte d'Ivoire (M.N. Leblanc, 2005, p. 139).

Mais aujourd'hui, dans le nouvel ordre religieux musulman, le COSIM semble être le porte-étendard et il entend le rester pour bien longtemps³⁰. La preuve en est qu'en décembre 2019, le COSIM procède à une modification de sa dénomination : il devient désormais Conseil Supérieur des Imams, des Mosquées et des Affaires Islamiques en Côte d'Ivoire, sans toutefois changer de sigle. Ce changement vient une seconde fois conforter sa position d'instance supérieure de la communauté musulmane du pays. Si les mutations politiques influent sur la gouvernance des associations islamiques — comme nous l'avons vu avec la montée en grâce du COSIM —, la question qui se pose alors est de savoir : jusqu'à quand le COSIM maintiendra-t-il cette hégémonie au sein de la communauté musulmane? Mieux, le CNI peut-il rebondir?

30. Depuis sa création, les problèmes liés à l'apparition de la lune sont de plus en plus résolus. Tous les musulmans se soumettent aux recommandations du COSIM (en présence des imams wahhabites du Conseil Supérieur des Imams Sunnites CODIS) pour les fêtes religieuses.

Sources et Bibliographie

Sources orales

Ordre	Nom et prénoms de l'informateur	Statut ou fonction	Âge	Date et lieu de l'entretien
01	Keita Aboubacar	opérateur économique	66	1 ^{er} décembre 2019 à Abidjan
02	Konaté Anna	directeur de l'Institut International de l'Imamat		26 janvier 2020 à Abidjan
03	Kouamé Franck	consultant free-lance	52	1 ^{er} décembre 2019 à Abidjan
04	Méité Al Imam	consultant à Islam Info		15 décembre 2019 à Abidjan
05	Ouattara Issouf	secrétaire permanent du COSIM		12 janvier 2020 à Abidjan
06	Traozé Adama	cadre musulman	43	1 ^{er} décembre 2019 à Abidjan

Sources d'archives privées

- Statuts et règlement intérieur du COSIM (1996)
- Statuts et règlement intérieur du COSIM (2007)
- Statuts et règlement intérieur du CNI (1996)

Bibliographie

AKINDES Francis, (2004), *Les Racines de la crise militaro-politique en Côte d'Ivoire*, Dakar, CODESRIA.

DELVAL Raymond, 1980, *Les musulmans d'Abidjan*, Abidjan, CHEAM.

FOFANA Lemassou, 2007, *Côte d'Ivoire : Islam et Sociétés : Contribution des musulmans à l'édification de la nation ivoirienne (XI^e-XX^e siècles)*, Abidjan, CERAP.

GOMON Edmond, 2017, «Nuit du destin : l'imam Ousmane Diakité interpelle les autorités ivoiriennes sur l'enrichissement illicite», *Notre Voie*, p.5.

KONATE Moussa, 2015, «La problématique des associations islamiques en Côte d'Ivoire (1954-2013)», *Revue du CAMES-Sciences Humaines*, n° 4, p. 146-158.

KONATE Yacouba, 2002, «Le destin d'Alassane Dramane Ouattara», in LE PAPE Marc et VIDAL Claudine (dir.), *Côte d'Ivoire. L'année terrible 1999-2000*, Paris, Karthala, p. 253-309.

- KOUMA Mahamadou, 2000, *Le mufti El Hadj Ahmed Tidiani Bâ : l'Homme et l'Érudit*, Abidjan, CEDA.
- LEBLANC Marie Nathalie, 2005, «Hadj et changements identitaires : les jeunes musulmans d'Abidjan et de Bouaké, en Côte d'Ivoire, dans les années 1990», in GOMEZ-PEREZ Muriel (dir.), *L'islam politique au sud du Sahara : identités, discours et enjeux*, Paris, Karthala, p. 131-157.
- MADORE Frédéric, 2016, «L'islam ivoirien et burkinabé à l'ère du numérique 2.0», *Journal des anthropologues*, n° 146-147, p. 151-178.
- MIRAN Marie, 2006, *Islam, histoire et modernité en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 546 p.
- MIRAN Marie et TOURE Moussa, 2012, «Islam, autorité religieuse et sphère publique en Côte d'Ivoire. La figure emblématique du Cheikh Aboubacar Fofana», in GOERG Odile et PONDOPOULO Anna (dir.), *Islam, sociétés en Afrique subsaharienne à l'épreuve de l'histoire : un parcours en compagnie de Jean Louis Triand*, Paris, Karthala, p. 315-336.
- MIRAN Marie, 2015, *Guerres mystiques en Côte d'Ivoire. Religion, patriotisme, violence (2002-2013)*, Paris, Karthala.
- MIRAN Marie, 2017, «Société musulmane et régime Ouattara en Côte d'Ivoire. Des affinités électives en demi-teinte», *Afrique contemporaine*, n° 263-264, p. 249-254.
- OuATTARA Issouf, 1993, «Le Conseil National Islamique (CNI) : fédération du consensus?», *Alif*, n° 4, p. 4
- SIDIBE Ladji, 1990, «Ramadan 90 : la fête surprend les fidèles», *Fraternité Matin*, 27 avril, p. 12
- TAYORO Paul, 1994, «Campagne à Bouaké : Diaby Moustapha Koweït prêche dans le désert», *La Voie*, n° 737, p. 3